



Association des Saint Léger de France et d'Ailleurs
Mairie Le Landreau - 49 280 Saint Léger sous Cholet
assostleger@orange.fr

bulletin de liaison - décembre 2016

**réunion de bureau
mardi 29 et mercredi 30 novembre 2016
à St Léger de Montbrillais (Vienne)**

Présents :

Alain Robert (président) et Guy Malbrand (trésorier) – St Léger de Montbrillais (86)

Edmond Lelièvre (vice-président) - St Léger sur Sarthe (61)

Christophe Ripoche (président d'honneur) - St Léger sous Cholet (49)

Didier Hallais (vérificateur aux comptes) - Montlouis sur Loire (37)



de gauche à droite : Didier Hallais - Christophe Ripoche - Alain Robert - Guy Malbrand - Edmond Lelièvre

11e Rassemblement à St Légier la Chiésaz (Suisse) les 3 et 4 juin 2017, pour Pentecôte

Quelques précisions d'importance avant de vous préparer à rejoindre la Riviera vaudoise et le lac Léman :

- **Avant le 15 février prochain**, en accord avec notre sponsor Crédit Mutuel, et **pour éviter à chacun les frais de change**, merci de libeller **un chèque global par St Léger** à l'ordre de « Association des St Léger de France et d'ailleurs ». Ce chèque unique, ainsi que toutes les fiches familiales et la fiche récapitulative, seront à adresser au trésorier de l'asso des St Léger. *Guy Malbrand - 12 rue Ismaël Bouilliau - 86 200 Loudun - tél. 06 15 39 87 01*. Guy fera à son tour un **virement unique vers la Suisse**, regroupant ainsi tous les règlements, et fera suivre les fiches.
- **Après le 15 février**, changement de programme : il faudra joindre **vous-même** les fiches familiales et la fiche récapitulative à *Commune de St-Légier-La Chiésaz - Rassemblement des St-Léger - Route des Deux Villages 23 - CH 1806 St-Légier-La Chiésaz*, et faire un seul virement sur le compte postal : *IBAN CH60 0900 0000 1493 8944 5 - BIC POFICHBEXXX*
- Il a été acté à l'AG cette année la participation forfaitaire de notre asso de 10 € par personne. Sur la fiche familiale en pièce jointe, il est précisé que les prix indiqués tiennent compte de cette aide.
- Toujours à l'AG 2016, il a été décidé un étalement possible des paiements en 3 fois. Problème cette fois-ci avec les frais de change pour les St Léger qui n'ont pas d'association locale des Amis de Léo (une telle asso peut « avancer l'argent »). Il est demandé à ces communes de se rapprocher d'une de ces associations qui pourra les aider : <http://www.stleger.info/asso/amisdeleo.htm>

Nous vous adressons en PJ, en accord avec nos amis suisses, les 6 documents utiles pour les inscriptions. Ils complètent ou remplacent ceux adressés le 21 novembre dernier.

Informations diverses

- Dans quelques jours, les billets de notre 9^e Tombola Géante vous parviendront. Merci de leur faire le meilleur accueil. Bonne chance à tous ! A ce sujet, il est décidé l'achat de 1000 écharpes « Léo » pour environ 2500 € auprès de l'entreprise Publimag. Une écharpe sera offerte pour chaque carnet de 10 billets vendus.
- Suite à l'AG 2016, il est demandé à la même entreprise un devis portant sur des ribambelles de 4 fois 4 drapeaux carrés (25cm X 25cm), alternativement belge, suisse, français, et avec Léo, ceci pour égayer les communes accueillant dans l'avenir nos festivités (rues, chapiteau...) Le devis portera sur 100 ribambelles de 10 mètres, soit un kilomètre de drapeaux.
- Les frais postaux des coordinateurs sont à envoyer à Guy Malbrand, trésorier, avant la fin décembre.
- Une relance va être faite aux quelques adhérents (communes ou autres) n'ayant pas cotisé en 2016.

Avenir de notre association et nouvelle organisation

Nous faisons suite là encore au débat initié lors de la dernière AG qui fêtait les 20 ans de notre asso.

- Il est rappelé que notre socle est l'existence d'associations locales des Amis de Léo, au nombre de 21 aujourd'hui. Il est redit que, même si certains « *St Léger* » sont absorbés à l'avenir dans des communes nouvelles, on habitera toujours nos bourgs et on restera « *St Légeois* ». L'idée, pour garder notre identité, est de créer dans chacun d'eux **une asso loi 1901 « les Amis de Léo »**.
- Une longue réflexion s'engage sur une nouvelle organisation possible de notre association. Voici ce qu'il en ressort et que nous vous soumettons. Merci de donner votre sentiment et de penser déjà à un engagement possible de votre part.

Il est proposé de soumettre à l'AG 2017 la création de 6 commissions, composées de 3 membres minimum chacune (entre parenthèses le nom du responsable pour la 1^{re} année, année de transition)

1. Finances (Guy Malbrand)
2. Secrétariat (Christophe Ripoche)
3. Tombola (Edmond Lelièvre)
4. Commission « jeunes » : développement – communication – sponsoring – publicité (Alain Robert)
5. Publications : nouveau Guide des St Léger papier – timbrologie... (Didier Hallais)
6. Site Internet, page Facebook... (Christophe Ripoche)

Dans cette hypothèse, les 10 coordinateurs, qui conservent leur fonction, ne feraient plus partie du CA d'une façon automatique et pourraient s'impliquer pleinement dans une commission de leur choix.

La prospection dans les St Léger non encore adhérents se ferait sur la base du volontariat, comme depuis 2 ans.

Le CA serait composé d'un président, d'un secrétaire, d'un trésorier et de 2 personnes par commission (le responsable et un suppléant), soit de 15 personnes.

Il se réunirait une fois l'an, en dehors de l'AG de l'année.

Point intéressant : Christelle Gouin (St Léger sur Sarthe), contactée par son père Edmond Lelièvre, se propose pour intégrer la commission « tombola ».

Pour que notre association puisse se pérenniser et fêter dignement (et gaiement !) ses 40 ans, il est indispensable que toutes les bonnes volontés, jeunes et moins jeunes, se fassent connaître.

Merci d'y réfléchir et de nous annoncer de bonnes nouvelles ! assostleger@orange.fr

